



Pommier / Poirier

N°10
20/04/2017

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonagui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables est important, le risque pourrait être élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions débutera à partir de la semaine prochaine.
- **Carpocapse des pommes** : le vol est en cours et la période à risque de pontes débute.
- **Acariens rouges** : les éclosions s'achèvent.

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N°10 du 20/04/2017 »**



Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade H à début I pour Chantecler et Canada ; stade H-I pour Golden, Gala et Fuji ; stade I pour Granny, Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade G-H pour Chantecler ; stade H à début I pour Fuji, Golden et Gala.

En Charentes : stade G-H à début I pour Chantecler ; stade H-I pour Canada, Golden et Gala



Stade G
« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



Stade H
« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I
« Nouaison » (BBCH 71)

Poirier

En Lot-et-Garonne : stade I pour Comice ; stade I-J pour William's, Conférence, Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade I-J pour Comice, William's et Passe Crassane.



Stade I
« Nouaison » (BBCH 71)



Stade J
« Grossissement des fruits » (BBCH 72)

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

De nouvelles sorties de taches de tavelure ont été observées en ce début de semaine sur arbres non traités et sur certaines parcelles avec pression tavelure en 2016. Ces symptômes sont à mettre en relation avec les contaminations des 31 mars-2 avril.

Depuis le dernier bulletin aucune pluie n'a été enregistrée, il n'y a donc pas eu de risque de contamination sur les postes météo interrogés.

Selon les données du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, le stock de spores projetables progresse maintenant d'environ 0.2 à 0.5% par jour.

Evaluation du risque

En l'absence de précipitations depuis près de 15 jours, le stock de spores projetables est actuellement important. Un risque de précipitations est annoncé à partir du début de semaine prochaine. Le potentiel de spores projetables sera important et le risque tavelure pourrait être élevé.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement, des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes actuellement en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées en parcelles de poiriers.

La hausse des températures annoncée pour le week-end et le début de semaine prochaine (température maximale > à 24°C) sera favorable au feu bactérien, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

En parcelles sensibles, des symptômes sont observés sur jeunes pousses.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.



Oïdium

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

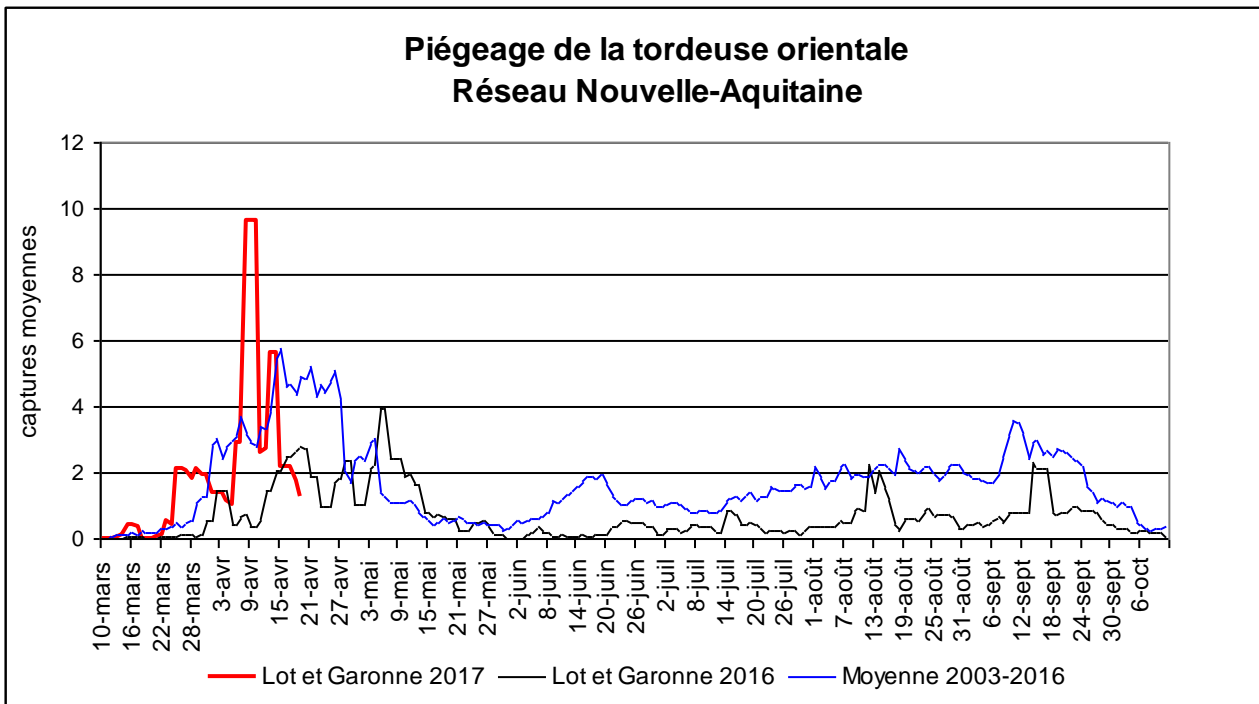
• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

- **Tordeuse orientale**

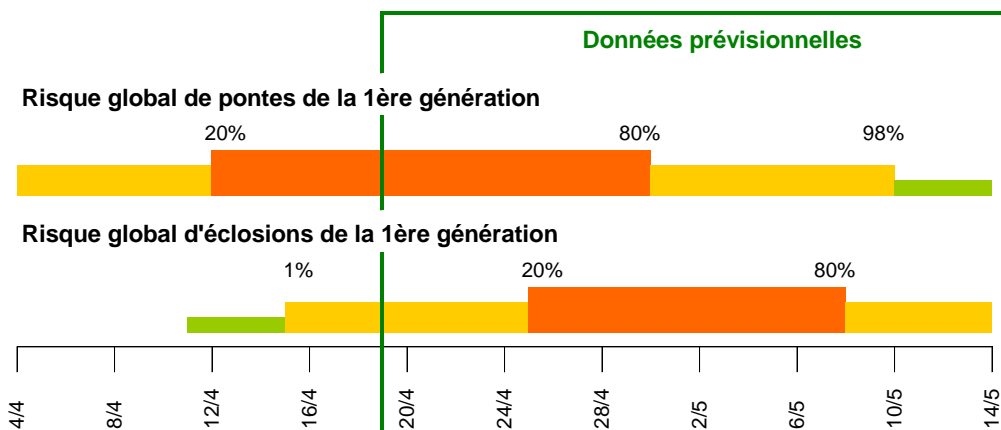
Sur notre réseau de piégeage, les prises sont en baisse depuis le début de la semaine.



Données de modélisation : depuis le 15 avril, une baisse significative des températures est enregistrée, les dates annoncées par le modèle ont reculé de 4 à 5 jours.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 30% du potentiel de pontes et 2% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (13 à 14°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes resteront soutenues jusqu'aux 30 avril-2 mai. Les éclosions s'intensifieront à partir des 24-26 avril et resteront soutenues jusqu'aux 8-10 mai en secteur précoce. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours.

Données de modélisation Tordeuse orientale



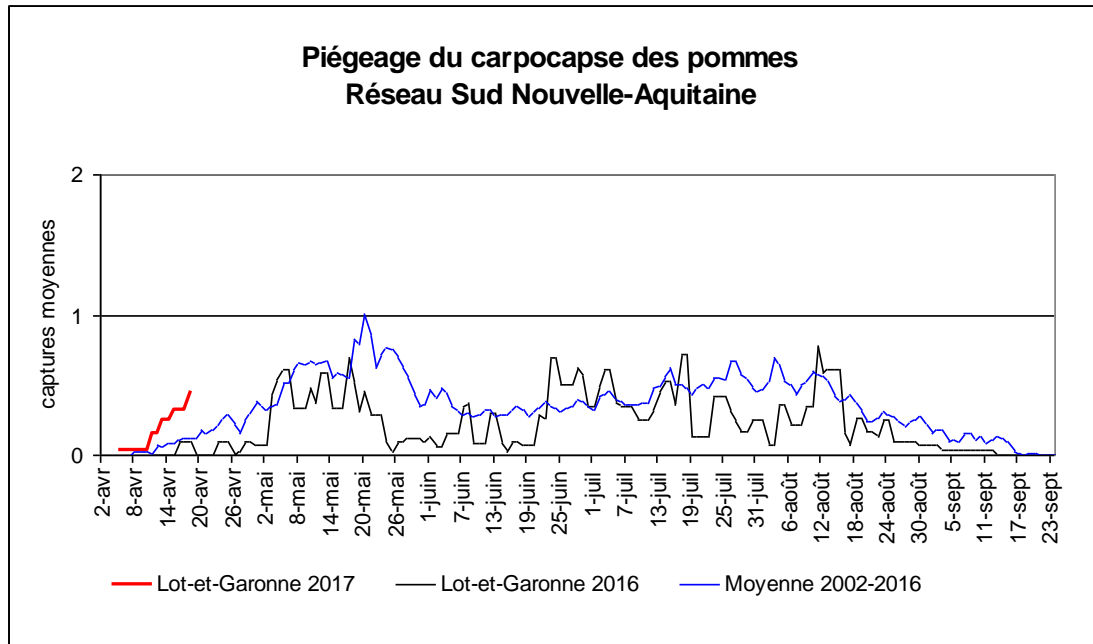
Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions débutera à partir de la semaine prochaine.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

• Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les prises se généralisent.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, la période à risque de pontes a débuté. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (13 à 14°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 4-6 mai.

Evaluation du risque

La période à risque de ponte débute.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être installés.

• Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de référence, le nombre de bouquets floraux occupés par des larves reste faible. Sur notre réseau de piégeage, les premiers papillons ont été capturés.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

• Puceron cendré

Des repiquages de pucerons cendrés sont observés.

Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enrroulements.

Seuil indicatif de risque : La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours. En parcelles à forte pression, de jeunes pousses colonisées sont observées.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, on note une majorité d'adultes et de pontes récentes. Les dépôts d'œufs s'intensifient (2 à 25% de pousses avec présence de pontes en début de semaine sur nos parcelles de référence).

Evaluation du risque

La période d'intensification des pontes de la seconde génération est en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.

• Cèphe du poirier

Des dégâts de cèphe du poirier ont été observés en ce début de semaine sur jeunes pousses de pommiers.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



Dégât de cèphe

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit. Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles à forte pression.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• Punaises

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

Lors des battages, la présence de rhynchites frugivores peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises. Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).

- **Acariens rouges**

Les éclosions des œufs d'hiver d'acarien rouge (*Panonychus ulmi*) s'achèvent.

En parcelles à forte pression en 2016, des foyers d'acariens rouges avec présence de larves, d'adultes et de pontes sont observés. Peu d'acariens prédateurs sont notés, des coccinelles du genre *Stethorus* sont cependant visibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.



Acariens rouges

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".